

## AMELIORER LA CONNAISSANCE STATISTIQUE DES AGENTS NON TITULAIRES

Dans le cadre des travaux ouverts en concertation avec les organisations syndicales sur la situation des agents non titulaires des trois versants de la fonction publique, le constat a été fait de la nécessité d'enrichir l'information statistique relative à ces catégories d'agents en vue d'une meilleure connaissance et d'un suivi plus systématique de la situation de ces personnels.

Il convient donc de s'accorder sur la palette d'outils pertinents pour enrichir progressivement le suivi régulier des populations de non-titulaires, d'autant que l'éventail des sources d'information mobilisables s'élargit, y compris dans leur dimension longitudinale, et que les nomenclatures inter-fonctions publiques s'harmonisent. Au-delà de la mobilisation systématique des sources administratives et des enquêtes auprès des ménages (qui couvrent aussi bien les titulaires que les non-titulaires) existantes, la collecte ponctuelle de données spécifiques devra néanmoins être envisagée.

---

### 1- Mieux appréhender les populations de non-titulaires

Au sein de l'emploi public, les populations de non-titulaires correspondent à des situations très diverses. Préciser les définitions relatives à ces catégories de personnels en tenant compte des spécificités des trois versants de la fonction publique, en définir les contours pour mieux les appréhender et mettre en cohérence les sources administratives constituent un préalable indispensable et structurant dans l'avancée de la connaissance statistique de cette population.

↳ Des avancées ont d'ores et déjà été réalisées via l'élaboration d'une **typologie des non-titulaires de la fonction publique de l'Etat**, avec en particulier, la prise en compte de catégories spécifiques d'agents (adjoints de sécurité, enseignants et chercheurs temporaires, assistants d'éducation et MI-SE, recrutés locaux, personnels de service,...).

↳ La consolidation de cette typologie et son élargissement à des catégories spécifiques propres aux deux autres versants de la fonction publique (militaires, assistantes maternelles, médecins, ...) aboutira à l'élaboration d'un **tableau de bord de l'emploi non-titulaire** et à son actualisation systématique : cet outil clé dans l'appréhension et le suivi des non-titulaires des trois fonctions publiques resituera clairement les populations de non-titulaires au sein de l'emploi public.

↳ Les contours statistiques du champ des non-titulaires sont enfin tributaires de **l'unité de décompte** choisie pour les appréhender. Le concept usuel d'emploi au 31 décembre de l'année a montré ses limites et la nécessité s'est imposée de prendre en compte une plage temporelle plus étendue pour comptabiliser l'ensemble des non-titulaires. En ce sens, la notion de durée de présence et par suite de flux sur l'année, voire sur une période plus longue, devra être intégrée à la réflexion.

---

### 2- Étendre aux non-titulaires les avancées en matière de connaissance statistique des titulaires

- **La prise en compte systématique du statut dans l'analyse statistique des agents de la fonction publique** permettra d'enrichir la connaissance des non-titulaires à l'image de celle des titulaires. L'ensemble des thématiques suivantes, en particulier celles qui ont fait l'objet d'avancées récentes sur le champ des titulaires, gagneront ainsi à être transposées progressivement au champ des non-titulaires :

---

↳ Connaissance des caractéristiques propres : âge, sexe, niveau de diplôme, ...

- ↳ Localisation et affectation des agents (y compris par type d'employeur/de service),
- ↳ Mesure des flux (entrées et sorties),
- ↳ Conditions d'emploi (quotités de temps de travail, filières et métiers,..),
- ↳ Analyse des parcours professionnels et des mobilités,
- ↳ Suivi des rémunérations (niveaux, évolutions, distributions, composantes et perceptions),
- ↳ Conditions de travail, santé et sécurité au travail, politiques sociales et de ressources humaines

### 3- Améliorer la connaissance des caractéristiques spécifiques de cette population

- **L'amélioration de la connaissance des caractéristiques spécifiques aux non-titulaires repose à la fois sur** l'exploitation des sources administratives ou des enquêtes auprès des ménages, existantes mais nécessitera également d'organiser la collecte de données originales afin d'explorer les angles complémentaires suivants :

- ↳ Durée des contrats des non-titulaires, récurrence dans l'emploi non-titulaire au cours d'une période donnée et type de contrat (CDD, CDI),
- ↳ Devenir des agents non titulaires au sein de la fonction publique (y compris mobilités professionnelles entre employeurs publics, qui pourront être appréhendées progressivement en fonction de la montée en charge de certaines sources d'information) et/ou hors fonction publique (mobilité professionnelle entre secteur public et secteur privé)
- ↳ Motifs de recrutement et de départ des agents non-titulaires ; suivi des cas de recours.

Ainsi, le suivi régulier de la population des non-titulaires (tous les ans ou tous les deux ans selon la complexité des approches) s'inscrira dans un programme annuel de mise à disposition de données comparables sur les trois versants de la fonction publique. Il pourra ainsi faire l'objet de publications plus fréquentes, soit dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, soit dans des supports thématiques ou spécifiques, soit à travers la mise à disposition de séries statistiques sur le site internet de la fonction publique.